

# Informations communales



## Octobre n°2 2020



### A louer

---

La fondation la « Valletaine » met en location :

- Un appartement de 2,5 pces au 1<sup>er</sup> étage, situé à la Route des Rangiers 7a, à proximité des commerces, pour le prix de CHF 880. --, charges comprises. Libre de suite ou à convenir.
- Un appartement de 2,5 pces au 2<sup>ème</sup> étage, situé à la Route des Rangiers 7a, à proximité des commerces, pour le prix de CHF 880. --, charges comprises. Libre de suite ou à convenir.
- Un appartement de 2,5 pces au 1<sup>er</sup> étage, situé à la Route des Rangiers 7, à proximité des commerces, pour le prix de CHF 820. --, charges comprises. Libre de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le secrétariat communal au numéro de téléphone suivant : 032 462 25 88.

### Votations

---

Nous vous rappelons que, vu les mesures Covid-19, le bureau de vote pour les élections cantonales du 17 et 18 octobre 2020

**sera exceptionnellement installé à la HALLE DE GYMNASTIQUE.**

Nous vous rappelons également que les votes par correspondance doivent parvenir au plus tard **le vendredi 16 octobre** en cas de courrier postal. D'autre part, les enveloppes de vote mises directement dans la boîte aux lettres de la commune par les électeurs seront relevées la dernière fois à **16 h 00 le vendredi 16 octobre.**

**Toute enveloppe déposée après ce délai ne sera prise en compte.**

Attention ! Un duplicata pourra être obtenu jusqu'à 48 heures avant l'ouverture du scrutin, c'est-à-dire jusqu'au jeudi 15 octobre à 18 h 00.

L'administration communale reste à votre disposition pour de plus amples renseignements par rapport à ce scrutin et vous prie d'ores et déjà de respecter les consignes qui seront mises en place par rapport à la pandémie Covid-19 (utilisation du gel hydroalcoolique et masques).

### Objet encombrants / objets ferreux

---

Vous pourrez apporter vos objets encombrants et ferreux le samedi 24 octobre 2020 de 09 h 00 à 11 h 30 à la déchetterie. Merci de vous conformer aux directives en la matière selon le « MémoDéchets » 2020, que vous avez reçu au début de l'année.

## **Collecte des déchets ménagers**

---

La collecte des déchets du mercredi 18 novembre **est reportée au jeudi 19 novembre 2020** par rapport à la fête de la St-Martin.

## **Déchetterie**

---

Nous avons l'avantage de vous informer que Mme Marie-France Courbat a été nommée comme surveillante de la déchetterie. Elle a débuté ses fonctions en date du mardi 13 octobre 2020. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles activités.

## **Nouvelles adresses e-mails**

---

Nous vous informons que l'administration communale a modifié ses adresses électroniques. Voici les nouvelles adresses :

- [info@cornol.ch](mailto:info@cornol.ch) – renseignements, questions, divers
- [caisse@cornol.ch](mailto:caisse@cornol.ch) – recette communale
- [avs@cornol.ch](mailto:avs@cornol.ch) – agence communale avs
- [secretariat@cornol.ch](mailto:secretariat@cornol.ch) – affaires administratives, contrôle des habitants
- [voirie@cornol.ch](mailto:voirie@cornol.ch) – voirie, service des eaux

L'ancienne adresse email cessera d'exister à la fin de l'année. Nous vous prions donc de bien vouloir en prendre note et faire les modifications nécessaires.

## **Conseil communal**

---

Nous vous informons que M. Swen Maillard a donné sa démission au conseil communal pour le 31 décembre 2020, pour des raisons professionnelles.

## **Informations de la paroisse**

---

**Le conseil de la Communauté ecclésiastique de Cornol recherche une personne pour la conciergerie de la maison de Paroisse dès la fin décembre 2020.**

Le poste de concierge peut être scindé en deux soit :

- 1 poste pour l'intérieur du bâtiment (+ la responsabilité des salles paroissiales)
- 1 poste pour l'extérieur

Renseignements au n° 078 859 70 00

## **La paroisse met en location :**

- Un appartement de 6 pces sur 2 étages, avec garage et jardin, situé à la Route des Rangiers 3, pour le prix de CHF 1'350.00, charges comprises. Libre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact au numéro de téléphone suivant : 079 711 96 06.

## Analyse d'eau

---

### **Campagne cantonale « Micropolluants 2020 » : Excellents résultats pour Cornol**

Le Chlorothalonil est un fongicide utilisé dans l'agriculture suisse depuis les années 1970 et ce jusqu'à son interdiction au 1<sup>er</sup> janvier 2020, car reconnu comme potentiellement cancérigène. Dans de nombreuses communes des cantons de Vaud, Fribourg, Berne ou encore Soleure, des mesures ont été prises, allant jusqu'à l'abandon de certaines sources. Dans la presse, le sujet était abordé sous l'appellation Chlorothalonil.

Le 17 juin 2020, dans le cadre de la « campagne cantonale Micropolluants 2020 » nous avons effectué des prélèvements sur les captages d'eau utilisés pour l'approvisionnement de notre réseau communal. Nous avons fourni des échantillons provenant des captages « Sous les Roches », « Fontaine » et « Champs Mariatte 2 », captages choisis par le canton. En possession de ces échantillons, le laboratoire a ensuite analysé 152 substances différentes qui sont réparties en 3 catégories : Phytosanitaires (type A), Phytosanitaires-métabolites non-pertinent (type B), Médicaments – corrosifs etc (type C). Les résultats sont excellents pour la commune de Cornol. En effet, les 152 substances testées sont inférieures aux normes en vigueur. Il en est de même pour l'eau provenant de l'A16.

En comparaison cantonale, sur 88 ressources testées, 13% des captages comprenait des métabolites du Chlorothalonil. Une prochaine campagne se déroulera le mercredi 28 octobre.

### **Fonctionnement de l'approvisionnement en eau pour la Commune de Cornol**

L'approvisionnement en eau est assuré par de nombreuses sources situées sur le territoire communal. Une liaison avec le réseau A16 complète les besoins en eau selon les besoins.

1. Sources « Fontaine » et « Sous-les-Roches »  
Elles sont captées et gravitent jusqu'au réservoir d'eau brute « Fontaine »
2. Sources « Les Cantons », « Les Marnières » et « Roche Bourquin »  
L'eau est captée aux alentours du village puis gravitent jusqu'au réservoir d'eau brute « La Doux »
3. Réservoir « La Doux »  
L'eau du réservoir est pompée jusqu'au réservoir d'eau brute « Fontaine », selon les besoins constatés
4. Source « La Place »  
Cette source est alimentée par un captage dans un pré au centre du village. Elle est récupérée dans un bassin puis pompée jusqu'au réservoir d'eau brute « Fontaine »

Les captages « La Creuse » et « Champ Mariatte 2 » ne sont plus exploités.

Le traitement de l'eau s'effectue à l'usine de traitement au sommet du village. Le processus est effectué de la manière suivante :

1. Préfiltration sur sable
2. Ozonation
3. Filtration
4. Filtration avec charbon actif

L'eau est finalement stockée dans les deux cuves de notre réservoir communal (800 m<sup>3</sup> dont 200 m<sup>3</sup> pour réserve incendie), attendant à la station de traitement.

Ce processus permet d'obtenir une eau de qualité irréprochable et sans odeur permanente de chlore comme dans certaines communes.

Une chloration de sécurité est effectuée à un rythme défini selon les observations du responsable. En cas de travaux de réparation ou maintenance sur le réseau d'eau, une chloration de sécurité est également effectuée périodiquement afin de garantir une qualité irréprochable de notre eau.

## **Vente de bois**

---

Les amateurs de bois de feu pour 2021 sont priés de passer commande au moyen du bulletin ci-après et de le remettre à l'administration communale **jusqu'au 31 octobre 2020**. Il en va de même pour le bois de charpente. Les stères seront à disposition en principe au plus tard au mois de mai 2021.

Le prix est fixé comme suit : Hêtre quartier en fagots : CHF 80. -- le stère en forêt.

### **Commande de bois 2021**

Nom et Prénom :

---

Adresse :

---

Numéro de tél. :

---

\_\_\_ stère(s) quartier en forêt

\_\_\_ lot(s) de ramilles

\_\_\_ m3 de bois de charpente

\_\_\_ lot(s) de sarclage

Date :

Signature :

---